



HOUEMONT

Le Messenger 124

houdemont.fr

mars 2013



DATES A RETENIR

- **Marché Fermier**
samedi - de 9h à 12h - parking de la Ronchère
2 mars, 16 mars et 6 avril
- **Heure du conte**
mercredi - 16h30 à 17h15 - Bibliothèque Municipale
13 mars et 3 avril
- **Chantier Nature**
vendredi 15 et vendredi 29 mars - 9h à 12h
- **Stage de Greffe des arbres fruitiers**
(dans le cadre des Chantiers Nature)
samedi 16 mars - 14h à la source du Fonteno
- **Restitution de compost**
mercredi 20 mars - de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
parking du Mancés
- **Rendez-Vous du Développement Durable**
La chouette hulotte
vendredi 22 mars - rendez-vous à 20h - foyer Gaston Lelièvre :
conférence suivie d'une sortie nocturne
- **Carnaval - Défilé costumé**
(organisé par le CMJ)
samedi 23 mars - départ 14h30 parking du Mancés
- **Permanence du Chargé de Mission de la**
Base Aérienne 133 Nancy - Ochey
mercredi 27 mars - de 14h00 à 16h00 - Hall de la Mairie
- **Chasse aux œufs**
dimanche 31 mars - 10h30 - Parc de la Ronchère
- **Semaine du Développement Durable**
- *Conférence Plantes et animaux envahissants*
- *Balade sur les traces des animaux*
en collaboration avec les 6 Communes du secteur Sud Est
jeudi 4 avril - 20h - Maison du Temps Libre à Heillecourt
samedi 6 avril - 9h30 - plateau de Ludres

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 18 février 2013

TRANSMISSION DÉMATÉRIALISÉE DES ACTES ADMINISTRATIFS

Le Maire souhaite mettre en place la procédure de transmission dématérialisée par voie électronique des actes administratifs pris par la Commune (délibérations, arrêtés, décisions, budgets...). Ce dispositif conduira à la réduction de supports « papier » aujourd'hui destinés à la transmission.

Pour la mise en place de ce procédé, il faut adhérer à une plate forme de dématérialisation homologuée par le Ministère de l'Intérieur. Le Conseil Général peut remplir cet office.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager cette procédure et à signer les conventions nécessaires à son aboutissement.

CONVENTION AVEC LA VILLE DE FLÉVILLE POUR LE REVERSEMENT D'UNE PARTIE DU PRODUIT DE LA TLPE VERSÉE PAR LA SOCIÉTÉ LEROY-MERLIN

Le Maire de Fléville-devant-Nancy sollicite de la Commune le reversement d'une partie de la TLPE (Taxe Locale sur Publicité Extérieure) versée par la société LEROY-MERLIN pour une enseigne de 32 m de long dont 10 m se situent sur le territoire de Fléville-devant-Nancy.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention avec le Maire de Fléville-devant-Nancy pour le reversement d'une partie de la TLPE perçue pour cette enseigne.

A.M.T.E. 2^{ÈME} PÉRIODE

Pour la deuxième période allant du 12 novembre au 21 décembre 2012 (6 semaines), la somme de 1 050,01 € sera répartie aux associations qui ont animé les ateliers de l'Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant.

ACTIVITÉS VACANCES

A la demande des parents, la Commission Sports-Jeunesse-Loisirs-Petite Enfance, propose d'élargir les plages de fonctionnement des « Activités Vacances » de 9h à 12h et de 14h à 17h avec la possibilité de prendre les repas tirés du sac sur place.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition et fixe les frais de participation des familles à 75 € par semaine et par enfant.

Cette mesure sera mise en application à partir des vacances de printemps.

VOTRE MESSAGER

Vous pouvez consulter tous les Messager parus depuis janvier 1988 sur le site internet de la Ville :

<http://houdemont.fr>

DEMANDES DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

La Commission des Finances a proposé de fixer la participation à 20 € pour chaque élève habitant la commune pour les projets pédagogique suivants :

■ Ecole élémentaire Maurice et Katia Krafft

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 440 € à l'école élémentaire Maurice et Katia Krafft pour la participation de 22 élèves de CM1 au projet de classe de découverte à Reillon.

■ Collège du Haut de Penoy de Vandœuvre

Voyage linguistique en Italie

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 140 € pour participer au financement d'un voyage linguistique en Italie de 7 élèves habitant Houdemont, scolarisés dans cet établissement.

Projet « Course en Cours »

Un élève de 4^{ème}, habitant Houdemont, scolarisé au Collège du Haut de Penoy sollicite une aide afin de financer le projet « Course en Cours ».

Ce projet, consiste à concevoir et fabriquer une voiture de course en modèle réduit à base de balsa, propulsée par un moteur électrique, sous le tutorat d'un étudiant de l'Ecole Supérieure des Sciences et Technologies de l'Ingénieur de Nancy (ESSTIN).

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle d'un montant de 50 €

■ Lycée Jacques Callot de Vandœuvre

Voyage linguistique en Espagne

Le Conseil Municipal accorde une subvention exceptionnelle de 20 € pour participer au financement du voyage linguistique en Espagne d'un élève habitant de Houdemont scolarisé dans cet établissement.

AUTRES INFORMATIONS

■ DÉCHETTERIE

Rappel

La déchetterie du Grand Nancy, rue de Crévic à Vandœuvre a réouvert ses portes depuis novembre.



**Les horaires d'ouverture 7j/7
du 1^{er} mars au 31 octobre
2013**

9h à 12h et de 13h30 à 19h30

■ DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Il est rappelé qu'une demande de déclaration préalable de travaux est à établir auprès des services administratifs de la Mairie avant la réalisation de travaux extérieurs : abri de jardin, clôture-muret, peinture-ravalement de façade, toiture, piscine, etc.

PERMANENCES AVOCATS

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit de Meurthe-et-Moselle organise des permanences pour la consultation gratuite d'avocats sans conditions de ressources. Pour les habitants de Houdemont, les consultations se tiendront :

Mairie de Heillecourt

samedis 6 avril et 1^{er} juin de 9h30 à 11h30

Mairie de Ludres

les derniers samedis du mois de 9h30 à 11h30

Consulter le planning des permanences sur le site :

www.houdemont.fr, rubrique Mairie.

Outre ces permanences, l'Ordre des Avocats de Nancy, dispense bénévolement des consultations tous les samedis matin de 9h à 12h à la Cité Judiciaire de Nancy, rue du général Fabvier.

Contactez le 03 83 28 43 43 pour plus d'informations.

Ces consultations ont lieu toute l'année, hormis durant les mois de juillet et août.

NOUVELLE STRUCTURE DU RÉSEAU DE TRANSPORTS URBAINS « STAN »

La restructuration du réseau STAN sera effective cet été.

En ce qui concerne Houdemont, la nouvelle ligne (7) remplacera la ligne actuelle (114), le terminus sera situé allée de la Genelière dans la ZAC Nancy-Porte-Sud. Elle desservira Houdemont et ralliera directement Nancy Gare - Place de la République.

PASS NOTAIRES

En partenariat avec ADM54, le Conseil Général 54 et le Conseil Départemental de l'Accès aux Droits, la Chambre des Notaires de Meurthe et Moselle met à la disposition des Houdemontais des « **Pass Notaires** » pour bénéficier d'une consultation gratuite auprès d'un Notaire.

Les « **Pass Notaires** » sont à retirer en Mairie.



Culture

A LA BIBLIOTHEQUE

Les enfants de 3 à 7 ans sont conviés à la Bibliothèque Municipale pour l'Heure du Conte qui se tient désormais tous les premiers mercredis de chaque mois*



de 16h30 à 17h15.

Prochain rendez-vous mercredi 13 mars

(*) sauf congés scolaires

Vie scolaire - Jeunesse

RENTREE SCOLAIRE SEPTEMBRE 2013

■ INSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE

Pour les enfants nés en 2010 (ou avant, si nouveau dans la commune), les inscriptions à l'école maternelle auront lieu sur rendez-vous les **8 et 12 avril prochains**.

Les parents munis, **impérativement**, d'un justificatif de domicile et du livret de famille doivent retirer en Mairie un **avis d'affectation** et choisir leur rendez-vous.

■ INSCRIPTIONS ECOLE ELEMENTAIRE

Vendredi 12 avril, le directeur de l'école élémentaire recevra, sur rendez-vous pris préalablement à l'école maternelle, les parents d'élèves des enfants qui doivent entrer en CP à la rentrée.

Pour les familles à qui cette date ne conviendrait pas, elles pourront, directement appeler l'école élémentaire au 03 83 51 49 00

Documents à présenter : Avis d'affectation scolaire, la fiche de renseignements.

Les parents sont invités, dès à présent, à se rendre à l'école maternelle pour fixer le jour et l'heure du rendez-vous.

Au préalable, il faut **impérativement** retirer en Mairie l'**avis d'affectation scolaire** qui sera remis sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile (quittance loyer, facture eau, gaz, électricité, téléphone, etc.).

CARNAVAL DU CMJ

Samedi 23 mars 2013, le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes de Houdemont) organise un carnaval ouvert à tous.

A partir de 14h30, un défilé est organisé dans les rues de Houdemont, le concours de déguisement à l'école maternelle sera suivi d'un goûter dans la salle de la cantine.



Animations

COMITE DES FETES

■ La Chasse aux Œufs

Dimanche 31 mars, le Comité des Fêtes invite les enfants de la commune à la traditionnelle chasse aux Œufs de Pâques qui se déroulera dans le Parc de la Ronchère à partir de 10h30.

Les enfants de 2 à 5 ans, chercheront les œufs dans la nature.

Les enfants de 6 à 10 ans participeront à différents jeux et animations qui leur rapporteront des points qu'ils pourront échanger contre des œufs en chocolat.

■ Fête de la Rhubarbe



Le Comité des Fêtes recherche des bénévoles pour la Fête de la Rhubarbe du 8 mai

tél. : 06 08 81 67 75 ou 06 83 93 26 24



INFOS - DIVERS - INFOS

Environnement - Cadre de vie

STAGE DE GREFFE

Dans le cadre des Chantiers Nature, vous êtes invités à une initiation à la greffe des arbres fruitiers le :

samedi 16 mars à 14h

rendez-vous à la source du Fonteno

Cette animation vous est proposée par Monique FERRY de l'association des Croqueurs de Pommes.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Prochain Rendez-Vous du Développement Durable sur le thème :

LA CHOUETTE HULOTTE

vendredi 22 mars à 20h salle Gaston Lelièvre



La conférence de Fanny BOITEL sera suivie vers 21h d'une balade dans les coteaux pour écouter les chouettes hulottes et les oiseaux nocturnes.

Ouvert à tous, entrée libre.

SIMPLICIM

Pour trouver un itinéraire par transport en commun.

Mis à disposition de tous les Lorrains, ce site internet vous donne en quelques clics les solutions alternatives à la voiture pour se rendre depuis Houdemont dans la ville de votre choix. Le prix du billet, les horaires, la durée et même la quantité de CO₂ dégagée pour votre voyage, sont indiqués.



Par exemple, pour se rendre à Nancy, le train est évidemment le plus rapide (9mn) et le plus respectueux de l'environnement avec 185 g de CO₂ émis. Pour aller à Metz, à Paris, à Strasbourg ou bien dans d'autres villes, les horaires, les changements, les durées..., vous seront précisés par cet outil, encore méconnu mais fort utile.

www.simplicim-lorraine.eu

PARKING A VELOS DE LA GARE

Le Grand Nancy a installé un parking couvert sécurisé pour les vélos à la Gare de Houdemont. Le badge d'accès est la carte SimpliCités. Le service VéloStan'Park est accessible avec un abonnement annuel de 5 € qui se charge sur la carte SimpliCités. Cet abonnement est en vente dans les agences commerciales Stan et sur la « e-boutique » du site



www.simplicites.reseau-stan.com.

AUTOCOLLANT STOP PUB



Pour répondre au souhait des particuliers désireux de ne pas recevoir de documents publicitaires dans leur boîte aux lettres, un autocollant « **STOP PUB** » est joint à ce numéro du Messenger.

Selon l'ADEME (Agence de l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), c'est 35 kg de papier en moins chaque année par foyer. Le Grand Nancy rappelle sur son site internet les bons gestes pour « moins jeter » dans sa rubrique : « Mission développement durable/réduisons nos déchets ».

VERGERS FAMILIAUX

La commune met à disposition des Houdemontais des vergers familiaux sur des parcelles communales nouvellement acquises. Pour faire acte de candidature, adressez un courrier à Monsieur le Maire. La convention « type » et le règlement intérieur, approuvés par le Conseil Municipal, sont consultables en Mairie. Ils précisent notamment, le montant annuel de location soit 30 € par an.

